

La situation et les perspectives des jeunes agriculteurs dans l'Union européenne

2000/2011(INI) - 23/11/2000

La commission a adopté à l'unanimité le rapport d'initiative de M. Neil PARISH (PPE-DE, UK) invitant l'UE à recommander aux États membres de prévoir un niveau minimal d'aides à l'installation pour les jeunes agriculteurs, dont l'avenir à long terme est menacé par de graves difficultés d'ordre économique. Les jeunes agriculteurs représentent 28% des agriculteurs qui abandonnent le métier. Le rapport estime que les coûts d'installation élevés sont le problème principal rencontré par les jeunes exploitants agricoles dans l'UE et dans les pays candidats. Il demande un accroissement des aides à l'installation et des aides à l'investissement et leur mise à disposition pendant un minimum de huit années. La commission souhaite aussi que le régime de préretraite soit amélioré et que des aides à l'investissement soient débloquées en faveur des jeunes agriculteurs qui, en développant des produits agricoles novateurs d'intérêt régional, relancent des exploitations fermées et des villages abandonnés. Elle affirme que la technologie informatique et l'Internet doivent être développés pour les agriculteurs dans le cadre de l'initiative "e-Europe". L'importance de la formation professionnelle est également soulignée (en particulier pour les femmes vivant en milieu rural). Enfin, dans la perspective de l'élargissement de l'UE, la commission réclame la priorité aux aides de pré-adhésion du programme SAPARD pour les jeunes agriculteurs des pays candidats.